



Montreuil, le 16 juin 2021

Madame Amélie de MONTCHALIN
*Ministre de la Transformation et de la
Fonction publiques*

Objet : préavis de grève pour la journée du 22 juin 2021

Madame la ministre,

Le 22 juin constitue une journée de mobilisation pour la défense du service public de l'énergie et contre tous les projets visant à le privatiser ou à le démanteler.

Cette action visant à défendre l'intérêt général, la CGT a décidé d'en faire un enjeu de dimension confédérale.

C'est dans ce cadre que l'UFSE-CGT s'inscrit résolument.

De ce fait, des agentes et des agents de la Fonction publique de l'Etat pourraient choisir de s'inscrire dans ce mouvement par la grève.

C'est pourquoi, je vous prie de bien vouloir considérer ce courrier comme valant préavis de grève de 0 h à 24 h ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celles-ci pour les agent.e.s travaillant en horaires décalés pour la journée du mardi 22 juin 2021 afin de permettre à l'ensemble des agents-es de la Fonction publique de l'Etat, de participer aux différentes initiatives prévues ce jour-là.

Nous vous prions de croire, Madame la ministre, en l'expression de nos salutations respectueuses.

Jean-Marc CANON
Secrétaire général de l'UFSE-CGT